



L'OCCE, plus qu'une coopérative : **une association au service d'une éducation citoyenne, responsable, solidaire et ambitieuse pour la réussite de tous les enfants.**

Connaissez-vous réellement les objectifs poursuivis par une coopérative scolaire OCCE ? Savez-vous simplement à quoi peut être utilisé l'argent de la coopérative ?

L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) promeut la pédagogie coopérative et accompagne les enseignants pour développer et donner à vivre la coopération et les apprentissages coopératifs en milieu scolaire.

Le projet pédagogique et son financement

Dans l'école, la coopérative scolaire OCCE accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et leurs enseignants : ainsi les enfants et les jeunes développent leur connaissance du monde, leur esprit critique et deviennent des acteurs positifs pour une société plus solidaire et démocratique.

Pour réaliser ces projets, il est souvent nécessaire d'alimenter les fonds de la coopérative OCCE ; plusieurs sources y participent : subventions des collectivités, ventes lors de la fête de l'école, ventes de photographies scolaires, de calendriers, financement participatif (la Trousse à projets)...

Il est également proposé aux familles de participer au financement de la coopérative (le plus souvent, en début d'année scolaire) : il ne peut s'agir que d'un soutien volontaire, qui manifeste leur volonté de soutenir les actions de la coopérative de l'école ou de la classe.

Un bilan financier concernant l'utilisation des fonds de la coopérative est transmis tous les ans aux parents (conseil d'école) et à l'association départementale OCCE49.

L'OCCE au service d'une pédagogie coopérative

Les coopératives scolaires OCCE des écoles maternelles et élémentaires de notre département sont toutes obligatoirement affiliées à l'association départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole du Maine et Loire*.

La coopérative paie une cotisation pour tous les élèves et les adultes associés qui lui donne accès à de multiples services comme :

- l'assurance de tous les adhérents pour les activités de la coopérative y compris hors temps scolaire (notamment lors de voyages ou de sorties scolaires),
- des informations, conseils et outils pédagogiques pour accompagner les projets et mettre en place une réelle vie associative et coopérative au sein de la classe ou de l'école.

Nous espérons que tous les élèves vivront, grâce à leur coopérative OCCE, une scolarité riche en apprentissages et en projets coopératifs qui les aideront à devenir progressivement des citoyens autonomes, responsables et solidaires.

Nathalie Rochais et François Bouhiron
animateurices pédagogiques de l'OCCE49

L'OCCE 49 en quelques chiffres :

206
coopératives

979
enseignants
et adultes associés

16782
élèves